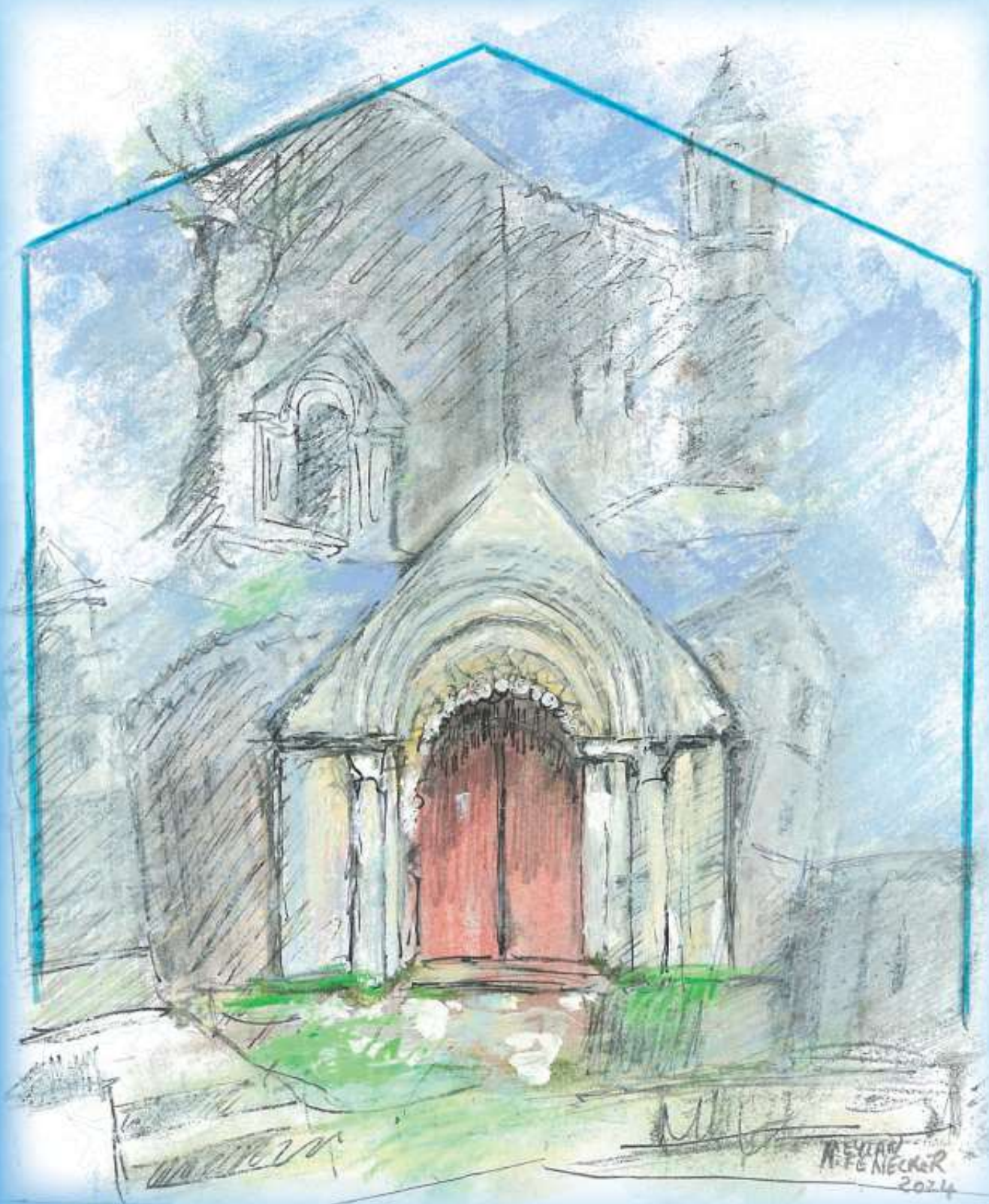


LES NOUVELLES DE BOUTIERS-SAINT-TROJAN



Mai 2026

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET DEMOCRATIQUES

N° 185

SOMMAIRE

Lettre de Monsieur le Maire	1
CONSEIL MUNICIPAL	3
LES NOUVELLES DES COMMISSIONS	6
INFOS DIVERSES	9
DES NOUVELLES DES NOS ASSOS	15
DES NOUVELLES DU COTE DE L'ECOLE.....	21
LE COIN DU JARDINIER ET DU CUISINIER.....	22
L'ART ET CREATION.....	24
UN PETIT COIN DE REFLEXION.....	25
A VOS AGENDA.....	26
TELEPHONES / ADRESSES UTILES	27
UNE PETITE HISTOIRE.....	28
L'EGLISE DE SAINT TROJAN.....	31

Prochaine parution

AOUT 2026

MAI 2026 -N° 185

Cinquante et unième année.

Imprimé à 400 exemplaires

Rédaction Publicité Mairie

Couverture :

P.Meylan Nifenecker

CBCMut 10268472119

Rédactrice :

Mme COTRAUD Céline

Mai 2026

Impression :

AJ GRAFIK

Lettre de Monsieur le Maire



Chères Boutiéroises, chers Boutiérois,

Le 15 mars 2026, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune de Boutiers-Saint-Trojan. Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui m'incombe. Je souhaite avant tout remercier l'ensemble des électrices et des électeurs qui se sont déplacés pour participer à ce scrutin. Je remercie également l'équipe municipale sortante pour son implication et son dévouement.

Cependant, un chiffre nous interpelle collectivement : 51% de votants. Près d'un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes. Ce constat ne peut nous laisser indifférents. Il traduit des interrogations, parfois des doutes, parfois une lassitude. Il peut aussi révéler un sentiment d'éloignement vis-à-vis de la vie publique.

Le mode de scrutin, la présence d'une seule liste expliquent certainement aussi le niveau d'abstention. Je veux vous dire que chaque voix compte. Je veux surtout vous dire que chaque habitant compte. Mon engagement sera d'ouvrir davantage la mairie, d'encourager la participation citoyenne. La démocratie locale ne vit que par l'implication de tous. Nous devons ensemble lui redonner toute sa vitalité.

Notre commune n'évolue pas en vase clos. Elle s'inscrit dans un monde traversé par de profondes tensions. Le contexte géopolitique mondial est marqué par des conflits persistants et des rivalités économiques croissantes. Ces tensions pèsent sur les équilibres internationaux. Elles influencent directement notre quotidien.

La hausse des prix du pétrole en est une illustration concrète. Elle renchérit les coûts de transport. Elle impacte le pouvoir d'achat des ménages. Elle fragilise les entreprises locales. Dans un territoire comme le nôtre, rural, la mobilité est rarement collective, la voiture reste indispensable au quotidien. Pour chacun d'entre nous, particuliers, entrepreneurs, professions libérales, ces hausses sont particulièrement sensibles. Par ailleurs, notre territoire est profondément marqué par la filière viticole.

La crise du Cognac frappe durement notre économie. La baisse des exportations, les tensions commerciales et l'incertitude des marchés pèsent sur nos producteurs et l'ensemble de l'économie locale. Des familles, des exploitations, des salariés vivent aujourd'hui dans l'inquiétude. Le Cognac n'est pas seulement un produit d'exportation. Il est une identité, une histoire, une fierté pour Boutiers-Saint-Trojan et pour toute la région. Nous serons aux côtés des viticulteurs et des acteurs économiques pour défendre ce savoir-faire. Nous travaillerons avec les partenaires institutionnels pour soutenir l'innovation, la diversification et la promotion de nos produits.

Face à ces défis, le repli ne saurait être une solution. Notre commune doit rester solidaire et ambitieuse. Nous préserverons la qualité de vie qui fait la force de notre village. Nous soutiendrons les associations, véritables piliers du lien social. Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, la vie associative reprend son cours et les manifestations vont s'enchaîner. Je vous laisse consulter l'agenda des activités à venir et vous invite à y participer activement.

Vous avez la possibilité de vous rapprocher du secrétariat de mairie pour vous faire connaître si vous souhaitez intégrer le cercle des « bénévoles actifs » de Boutiers Saint Trojan. Participez, prenez part à la vie associative, venez donner un coup de main au conseil municipal et aux associations de la commune. Faisons vivre notre commune, soyons solidaires et ambitieux pour l'animer !

Je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe du dialogue. Chaque projet structurant fera l'objet d'échanges et de concertations. Nous aurons à relever des défis économiques, environnementaux et sociaux. Mais je suis convaincu que notre cohésion sera notre meilleure réponse.

Je souhaite aussi revenir sur les inondations qui ont touché les habitants de Boutiers Saint Trojan au mois de février. C'est toujours une épreuve de voir sa maison envahie par les eaux.

La solidarité de l'équipe municipale, de la population, et des agents communaux vous ont apporté, je l'espère, un soutien précieux.

Fidèles à notre histoire, tournés vers l'avenir, nous construirons ensemble une commune dynamique, solidaire et confiante.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.

Eric Marquet

Maire de Boutiers Saint Trojan



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 20/03/2026 à 18h30

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints, à la suite du scrutin du 15 mars 2026, marqué par une participation de 50,66 % et l'élection de la liste « AMBITION COMMUNE » avec 585 voix.



Mr MARQUET Éric, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été installé.

Majorité absolue pour la création de 4 postes d'adjoints suivants :

- Mr CHAUMET Florian,
- Mme DE LAMARRE Nathalie,
- Mme POULY Nicole
- Mr TORCHEBOEUF Benoît



Majorité pour la création de deux postes de Conseillers délégués suivants :

- Mme RICHARD Gaëlle pour la gestion des finances,
- Mme COTRAUD Céline pour la gestion du journal communal et du site internet.

Liens des délibérations en détails en date du 20/03/2026 sur le site de la commune <https://www.boutiers-saint-trojan.fr/seances-des-conseils-municipaux/> :

2_1: PV de l'installation du conseil et de l'élection du Maire , 2_2: Election du Maire , 2_3: Détermination du nombre d'adjoints , 2_4: Election des Adjoints au Maire , 2_5: Election des conseillers délégués , 2_6: Vote des indemnités des élus et 2_7: Délégation du conseil municipal au Maire

Conseil Municipal du 29 Avril 2026 à 18h30

L'ordre du jour était principalement consacré au vote des taux d'imposition et du budget.

Le Conseil municipal a également délibéré sur des dossiers de subvention, d'aide financière pour les voyages scolaires, le loyer du futur local des infirmières, la désignation des membres aux différents organismes communautaires et des transferts de compétences à Grand Cognac.

Enfin chaque vice-président de commission a fait un point sur l'avancement des dossiers en cours dans son domaine de compétence.

Vote des taux et du budget :

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2026. Il est à noter que c'est la deuxième année consécutive que les taux votés en 2024 ne bougent pas.

Dans un contexte difficile, le conseil municipal a estimé que compte tenu de l'inflation, de l'augmentation du coût des matières premières, et malgré les contraintes budgétaires, il n'était pas indispensable d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2026.

Taux de fiscalité locale 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,23%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,11%
- Taxe d'habitation : 8,34%

Le budget pour l'année 2026 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 283 565,15 €	1 283 565,15 €
Section d'investissement	826 132,41 €	826 132,41 €
TOTAL	2 109 697,56 €	2 109 697,56 €

Il est à noter que la dotation de solidarité communautaire (70468,00€) a été imputée en totalité à la section de fonctionnement pour faire face aux charges exceptionnelles que nous aurons à supporter en 2026.

Nous avons également été informés par la région Nouvelle Aquitaine que la subvention (45.000,00€) prévue pour financer une partie de la deuxième tranche des travaux de l'église de Saint-Trojan ne nous serait pas attribuée (la ligne budgétaire pour la rénovation des monuments historiques ayant tout simplement été supprimée en 2026) !

Subvention et aides financières :

- Le conseil municipal a voté :
 - o une subvention pour le CLAPS (association communale pour l'organisation des manifestations sur la commune) de 2000,00€.
 - o De participer financièrement aux voyages scolaires de fin d'année au Chambon et au château de Chambord à hauteur de 20,00€ par élève soit 1880,00€.

Loyer local des infirmières :

Deux infirmières libérales, installées sur Boutiers Saint Trojan, qui travaillaient avec Madame Prost partie à la retraite, ont manifesté leur volonté de rester sur la commune. Lors du mandat précédent, nous leur avons proposé d'installer leur bureau dans le logement vacant de l'école. Les locaux ont été rénovés par

les services techniques et seront disponibles pour qu'elles s'y installent début juillet 2026. Leur local ne sera accessible que par l'arrière de l'école. Le loyer a été fixé à 350,00€ et adopté par le conseil municipal.

Représentation de la commune au sein des organismes communautaires :

Les membres du conseil municipal se sont répartis les sièges au sein des différentes organismes tels que CALITOM, le SYMBA, la fourrière, le SDIS, ...etc. Le tableau est consultable en mairie.

Transfert de compétences à grand Cognac :

Le conseil municipal a validé, entre autres, le transfert de compétence à Grand Cognac et la gestion de :

- Espace Jeunes de Crouin
- Club de football de Jarnac
- Maison médicale de Hiersac

Les vice-présidents de commission (N. De Lamarre, F. Chaumet, G. Richard, N. Pouly et B. Torcheboeuf) ont présenté l'avancement des dossiers en cours. Le détail est présenté dans l'article du journal consacré à chaque commission.

La séance est levée à 21h30.

Liens des délibérations en détails en date du 29/04/2026 sur le site de la commune <https://www.boutiers-saint-trojan.fr/seances-des-conseils-municipaux/> :

[3_1 : Vote des taux d'imposition 2026](#) ; [3_2 : Vote du budget primitif 2026](#) ; [3_3 : Versement en totalité de la Dotation de Solidarité Communautaire en section de fonctionnement](#) ; [3_4 : Versement subventions à des associations communales](#) ; [3_5 : Adhésion à l'ATD16 pour le service de signature électronique](#) ; [3_6 : Prescription quadriennale pour dossier SDEG 16](#) ; [3_7 : SDEG 16 pour validation devis fonds de concours](#) ; [3_8 : Détermination du loyer du cabinet des infirmières et rédaction du bail professionnel](#) ; [3_9 : Avis sur les rapports d'évaluation de la CLECT](#) ; [3_10 : Désignation du collège des référents déontologues pour les élus locaux](#) ; [3_11 : Création de la commission Finances](#) ; [3_12 : Création de la commission Personnel](#) ; [3_13 : Création de la commission des Affaires scolaires, culture et communication](#) ; [3_14 : Création de la commission de l'Aménagement du territoire, équipements et espaces publics](#) ; [3_15 : Création de la commission du CLAPS, vie associative et manifestations locales](#) ; [3_16 : Création de la commission de contrôle des listes électorales](#) ; [3_17 : Création d'un comité consultatif "cimetière"](#) ; [3_18 : Création de la Commission d'Appel d'Offres \(CAO\)](#) ; [3_19 : Désignation des délégués au sein du SDEG 16](#) ; [3_20 : Désignation des délégués au sein de l'ATD 16](#) ; [3_21 : Désignation des délégués au sein de CNAS](#) ; [3_22 : Désignation du correspondant défense](#) ; [3_23 : Plan de financement pour PPMS école primaire.](#)



À savoir

16 ANS
C'EST LE **RECENSEMENT** !

 **Boutiers Saint Trojan**

- **LE RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE**
- **TOUS LES JEUNES FRANÇAIS DOIVENT SE FAIRE RECENSER AUPRÈS DE LEUR MAIRIE**
- **LA DÉMARCHE DOIT ÊTRE RÉALISÉE DANS LES 3 MOIS SUIVANTS LEURS 16 ANS**

LES NOUVELLES DES COMMISSIONS



Commission Finances



Membres :

Président : M Eric Marquet (maire)

Vice-Présidente : Mme Gaëlle Richard (conseillère déléguée aux finances)

Suppléant : M Florian Chaumet (adjoint)

Patricia Lagorce, Sophie Laguerre Brard-Blanchard, Rémy Guillemette, Francis Haber, Olivier Trouvé

La commission a pour objet de préparer et de gérer le budget communal, de préparer les demandes de subventions, d'adapter au mieux les besoins de financement de la commune.

Le budget se compose de deux parties :

- La section fonctionnement : Les dépenses incluent les salaires des agents, l'électricité et les dépenses en énergie, la cantine, et les subventions aux associations, représentant des coûts fixes pour la commune.

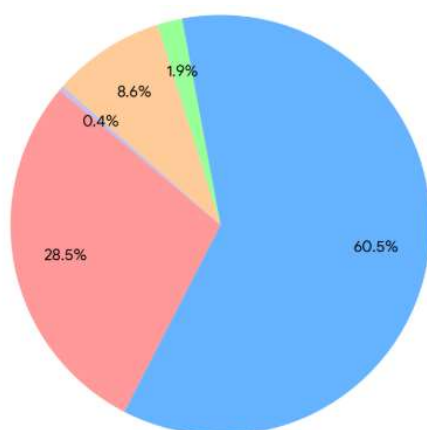
Les recettes incluent les impôts locaux et les dotations de l'État.

- La section investissement : Les dépenses incluent les travaux effectués pour améliorer la vie communale (routes, commerces, monuments historiques...)

Les recettes incluent des subventions (liées à certains projets), de l'autofinancement et des emprunts quand cela est nécessaire.

Le budget prévisionnel pour 2026 a été voté lors du dernier conseil municipal :

Voici la répartition des dépenses de fonctionnement pour un total de 907 853,80 € :



Charges à caractère général	: 259 171,00 €
Charges de personnel	: 549 300,00 €
Atténuation de produits	: 17 475,00 €
Autres charges de gestion	: 78 500,00 €
Charges financières	: 3 407,80 €

Pour la partie investissement, les travaux prévus sont : la suite des travaux de restauration de l'église de Saint Trojan, les travaux de restauration du multiple rural, l'entretien des voiries, des travaux dans la salle de l'espace Robert Richard, dedans et derrière l'école. Le montant total des dépenses d'investissement (avec le reste à réaliser) est de 826 132,41 €

Détail des dépenses d'investissement : Opérations d'équipements	BP 2026 avec reste à réaliser
Eglise	425 839,02 €
Bâtiments publics	93 980,50 €
Multiple rural	213 000,00 €
Voirie et signalisation	12 501,60 €
Fleurissement de la commune	1 000,00 €
Total	746 321,12 €



Commission Personnel



Membres :

Président : M Eric Marquet (maire)

Vice-Président : M Benoît Torcheboeuf (adjoint)

Suppléante : Mme Nathalie de Lamarre (adjointe)
Bernard Ballout, Jean-Philippe Gilbert, Olivier Trouvé

La commune de Boutiers-Saint-Trojan a mis en place une commission Personnel chargée de suivre les questions relatives aux agents communaux et à l'organisation des services municipaux.

Cette instance a pour mission d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel, de veiller à leurs conditions de travail et de contribuer au bon fonctionnement des services municipaux.

Le premier dossier traité par la commission concerne le départ à la retraite, prévu en juillet, de deux agents communaux, **Éric Goimier**, agent du service technique, et **Sylvie Haudebourg**, secrétaire de mairie. La municipalité tient à saluer leur engagement et leur investissement au service de la collectivité tout au long de leur carrière.

Par son action, la commission Personnel participe pleinement à la qualité du service public rendu aux habitants, en plaçant l'humain au cœur des priorités de la commune.

Commission Aménagement du territoire, équipements et espaces publics



Membres :

Président : M Eric Marquet (maire)

Vice-Président : M. Florian Chaumet (adjoint)

Suppléant : M Benoît Torcheboeuf (adjoint)

Bernard Ballout, Rémy Guillemette, Francis Habert, Céline Cotraud

Afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et le développement de la commune, Boutiers-Saint-Trojan a mis en place une commission Aménagement du territoire (voiries, entretiens des bâtiments, économie d'énergie), équipements et espaces publics.

Instance de suivi et de réflexion, elle accompagne la réalisation des projets communaux. Elle veille à la bonne avancée des chantiers, à leur cohérence, à l'aspect réglementaire et à leur adaptation aux besoins du territoire.

La commission poursuit également les projets engagés lors du précédent mandat et identifie les travaux prioritaires pour la commune, dans une logique de gestion rigoureuse et concertée.

Par cette démarche, la municipalité réaffirme sa volonté d'agir concrètement pour un développement maîtrisé et durable, au service des habitants.



Commission Affaires scolaires, culture, communication



Membres :

Président : M Eric Marquet (maire)

Vice-Présidente : Mme Nathalie de Lamarre (adjointe)

Suppléante : Mme Nicole Pouly (adjointe)

Céline Cotraud, Frédérique Desmarest, Patricia Lagorce, Sophie Laguerre Brard-Blanchard



Le rôle de cette commission est d'une part de gérer les relations avec les enseignantes et la directrice de l'école maternelle et primaire, de participer aux réunions du conseil d'école et de l'APE, et d'autre part d'informer la population de la commune par l'édition du journal municipal, des comptes-rendus du conseil municipal et des informations sur le site internet de la commune. La première réunion de la commission s'est déroulée le 25 mars. Ont été discutés les sujets suivants :

- Organisation en mairie : montrer le fonctionnement de la mairie aux nouveaux élus, leur apprendre à faire l'état des lieux de la salle des fêtes en entrée et sorties des locations.
- Communication avec l'équipe enseignante : Nathalie et Frédérique mangent avec les institutrices au moins une fois par période scolaire (entre les vacances), Sophie va à l'école tous les jours encore cette année.
- Conseil d'école : Le conseil d'école rassemble le corps enseignant, les représentants des parents d'élèves, une représentation de la mairie de 3 à 4 élus. Les institutrices présentent le fonctionnement de l'école et leur projet pédagogique. Les élus présentent le budget de la commune qui concerne l'école (fonctionnement et investissement) à chaque premier conseil d'école de l'année scolaire.
- Sécurité à l'école : suite à la visite du conseiller départemental de prévention de l'éducation nationale de la Charente, quelques améliorations sont nécessaires, surtout pour les alarmes incendie et intrusion (travaux en cours).
- Journal : il faut procéder au renouvellement des contrats de publicité avec les annonceurs. Répartition et nouveau bon de commande à valider. Le journal évoluera avec par exemple un article rédigé par une classe différente de l'école à chaque parution.
- Le compte Facebook de la mairie est alimenté par Patricia.

Commission CLAPS, vie associative et manifestations locales



Membres :

Présidents : M Eric Marquet (maire)

Vice-Présidente : Mme Nicole Pouly (adjointe et présidente du CLAPS)

Suppléante : Mme Gaëlle Richard (conseillère déléguée aux finances et trésorière du CLAPS)

Frédérique Demarest (secrétaire du CLAPS)

Jean-Philippe Gilbert (Vice-trésorier du CLAPS)



La commission a pour objet de préparer et de gérer les événements (fêtes et cérémonies) au sein de la commune, de gérer les relations avec les associations communales, de gérer la salle de l'espace Robert Richard et la salle des associations.

La première manifestation de ce mandat fût l'organisation du repas des aînés qui a eu lieu le 18 avril 2026 (72 repas offerts par la commune dont 5 portages de repas)

Suivi de l'organisation de la cérémonie du 8 mai puis l'organisation en cours du feu de la St Jean qui aura lieu le 20 juin 2026.



Inondations 2026 : Boutiers-Saint-Trojan face à la crue

Au début du mois de février 2026, la commune de Boutiers-Saint-Trojan a été touchée par un épisode de crue important lié aux fortes précipitations qui ont affecté l'ensemble du bassin de la Charente. Comme plusieurs communes situées aux alentours de Cognac, notre territoire a subi les conséquences de la montée des eaux.

Les zones les plus exposées de la commune ont été particulièrement surveillées, notamment le secteur des **Groies**, la **route de Corbières**, **Route de Port Boutiers**, la **Furne**, **Route de l'étang**, ainsi que plusieurs parcelles agricoles et habitations situées à proximité immédiate de la rivière. Dans ces secteurs, l'eau a temporairement envahi certains terrains et axes de circulation, nécessitant vigilance et adaptation de la part des riverains.

Bien que ces crues fassent partie de l'histoire du territoire, leur intensité et la rapidité de la montée des eaux rappellent la nécessité d'une vigilance constante face aux phénomènes climatiques.



Une mobilisation immédiate

Dès les premières alertes, les élus et les services municipaux se sont mobilisés pour suivre l'évolution de la situation et informer les habitants concernés. Des rondes de surveillance ont été mises en place afin de sécuriser les secteurs les plus sensibles, de vérifier l'état des routes et des habitations exposées. Les habitants qui ont choisi de rester dans leur habitation et qui se sont fait connaître, ont bénéficié d'un soutien quotidien (téléphone, visite, apport de quelques denrées).

La commune a également travaillé en lien avec les services de secours et les services de l'État afin d'assurer un suivi permanent de la situation hydrologique et d'anticiper les éventuelles difficultés.

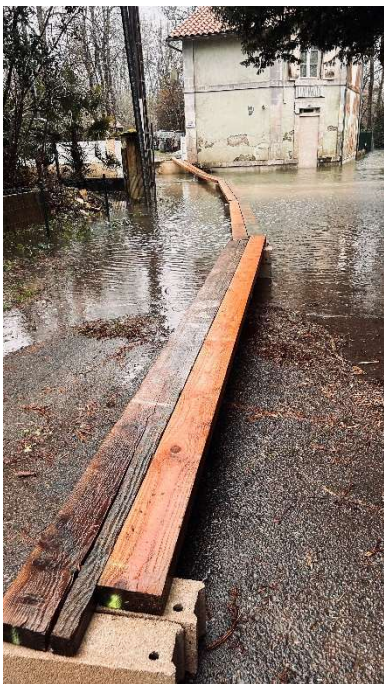




Après la décrue

Une fois la décrue amorcée, les habitants et les agents communaux se sont mobilisés pour procéder au nettoyage des zones touchées et remettre progressivement les lieux en état. Les services municipaux ont également accompagné les personnes sinistrées dans leurs démarches administratives, notamment dans le cadre de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ces épisodes restent toujours éprouvants pour les habitants directement touchés, mais ils mettent également en lumière la solidarité et l'entraide qui caractérisent la vie communale.



Remerciements

La municipalité tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées durant cet épisode :

- Les **agents des services techniques** pour leur présence sur le terrain et leur réactivité,
- Les **sapeurs-pompiers** pour leur vigilance et leurs interventions,
- Les **services de l'État** pour leur accompagnement et leur suivi de la situation,
- Ainsi que les **habitants et bénévoles** qui ont fait preuve de solidarité et d'entraide auprès des riverains touchés.

Grâce à cette mobilisation collective, la commune de Boutiers-Saint-Trojan a su faire face à cet événement et accompagner progressivement le retour à la normale.



Le repas des aînés



Le repas des aînés s'est tenu le samedi 18 avril 2026 dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À cette occasion, 72 repas ont été préparés, dont 5 portages à domicile afin de permettre à chacun de profiter de ce moment malgré les contraintes. Par ailleurs, 11 repas ont été prévus pour les élus, pleinement mobilisés pour l'organisation, la préparation et le service.

Grâce à leur engagement, tout ce petit monde, composé de personnes âgées de 75 ans et plus, a pu être accueilli et rassasié dans les meilleures conditions. Ce moment de partage a été rendu possible grâce à l'implication de tous.

Les produits utilisés pour ce repas ont été soigneusement sélectionnés auprès des commerces de notre commune : notre boucher-traiteur, notre pâtissier, sans oublier les douceurs alcoolisées proposées par nos producteurs locaux, qui ont su apporter une touche festive et authentique à cette belle journée.



«J'entretiens mon trottoir !»

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage



INFO



**Boutiers
Saint
Trojan**



Bruits de voisinage

Avec les beaux jours qui arrivent, voici un rappel des horaires de bruits autorisés:

En semaine : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble !



**Boutiers
Saint
Trojan**

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

 ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



**Vous vous sentez isolée ou vulnérable ?
Faites-le savoir à votre mairie**

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil de planification ayant pour objectif d'anticiper les situations dangereuses (inondations, tempêtes, canicule, ...) de s'y préparer, afin d'assurer, *in fine*, la protection de la population, vous êtes invité(e) à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, si vous vous considérez comme étant :

- Personne isolée,
- Personne à risque et/ou vulnérable,
- Personne sans moyen de locomotion
- Personne handicapée

Le Maire,
Éric MARQUET



JE ME SIGNALE :

NOM et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone Portable : _____

JE PRECISE MA SITUATION ACTUELLE :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Je souffre d'un handicap | <input type="checkbox"/> Je suis vulnérable ou « à risque » |
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas de moyen de locomotion | <input type="checkbox"/> Autre situation : _____ |
| <input type="checkbox"/> Je suis isolé(e) | _____ |

J'INDIQUE LES PERSONNES DE CONFIANCE :

Mon médecin traitant : (nom prénom adresse) : _____

Un référent familial (nom prénom adresse et téléphone) : _____

JE SIGNE ET JE DATE MA DEMANDE DE SIGNALEMENT

Une commune de



Date & Signature

MAIRIE – 2 place de l'Église 16100 BOUTIERS SAINT TROJAN
(05 45 32 12 60 ✉ mairiebst@hotmail.com

Secrétariat ouvert le lundi de 13h15 à 18h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Des nouvelles de La



La Compagnie Fritillaire poursuit en 2025 la création et la diffusion de ses spectacles en Charente, en Poitou-Charentes et dans la région nantaise. Elle propose deux spectacles jeune public (*La petite taiseuse* et *Jardin de graines*), une performance poétique participative (*Oh ! Une poétesse publique*) et une intervention sociale en duo de clown (*Ouvre tes écoutilles*).



Ses créations sont conçues pour être jouées aussi bien en théâtre que dans des lieux de proximité (écoles, médiathèques, centres socio-culturels) et peuvent être accompagnées d'actions de médiation culturelle.

La compagnie a obtenu l'agrément de l'Éducation nationale et intégré le dispositif Pass Culture pour ses interventions en milieu scolaire. Elle développe également des stages de clown, d'improvisation et de théâtre d'improvisation destinés aux adultes et adolescents.



Ces stages sont ouverts aux adultes et aux ados à partir de 13 ans.

Pour plus d'informations, et pour découvrir les spectacles, les ateliers et les stages, vous pouvez consulter notre site internet : www.compagnie-fritillaire.fr

Compagnie Fritillaire - 06 78 00 61 62 - ciefritillaire@mailo.com

Des nouvelles de la 1ère Compagnie d'Archers de Cognac

Le 18/04 la cérémonie inaugurale du jeu d'arc à Boutiers Saint Trojan s'est déroulée sur la commune organisée par la 1ère compagnie d'archers de Cognac.



1ère Compagnie d'Archers de Cognac - 07 67 93 35 80 - infos@archers-cognac.com



Rue Louis Bréguet - Zone du Fief du Roy
16100 CHÂTEAUBERNARD

05 45 36 21 82 / 06 70 62 13 11
sdccchassepeche@gmail.com

Du mardi au Samedi : 9h-12h / 14h30 -19h



SARL MORAUD

**TAPISSIER DÉCORATEUR
BACHISTE SELLIER**

FACEBOOK
SARL MORAUD TAPISSER-DÉCORATEUR

fredericmoraud@sfr.fr

tel: 05 45 80 92 76 ou 06 80 07 18 25



RENAULT

VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION



**GARAGE BOLLEAU - LASFAR
AGENT RENAULT**

37, route de Nercillac - 16200 REPARSAC

Tél. 05 45 80 92 69 - Fax 05 45 80 87 39

DECO-CHARENTES

105, rue Lohmeyer COGNAC
Tél. 05 45 32 27 60
Fax : 05 45 35 03 46



Aline DUREY

POUR TOUS VOS ACHATS

*Peintures extérieurs et intérieurs, papiers peints,
revêtements murs et sols,
moquettes, revêtement flottant*

UNIQUE DANS LA RÉGION

*Machines à teinter : SIGMATIC
Matériel, outillage*

POUR TOUTES VOS DÉCORATIONS



**DUREY
DÉCORATION**

DUREY-DÉCORATION

20, rue de Segonzac
16100 COGNAC

PRIX - QUALITÉ - CONSEILS



A votre disposition pour :

Jardinage, tonte, taille
divers petits bricolages
(peintures, plomberie, électricité)

Coiff & ZEN

8 rue des écoles
16100 Boutiers Saint-Trojan

produits sans parabène, sans colorant
et sans conservateur

TÉL. 05 45 83 65 96



L'Atelier Xavier Jeanmaire

Menuiserie - Ebénisterie

www.atelier-xavierjeanmaire.fr

05.45.36.08.82

28 rue du Dominant 16100 Châteaubernard

ATOL

LES OPTICIENS

2
points de
vente pour
mieux
vous
servir

14 rue d'Angoulême 16100 Cognac
tel : 05 45 32 68 18

Centre Commercial Auchan
16100 Chateaubernard
tel: 05 45 36 82 49

avantage: -50% sur les collections AK, motifs et D'clip
d'ATOL sur présentation du magazine

Intermarché

contact

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



L'échassier



Du Lundi au Samedi : de 9h à 19h15 sans interruption
Le Dimanche : de 9h à 12h15

DRIVE 7j sur 7

70, rue de L'échassier - 16100 COGNAC
Tél. 05 45 35 44 88

S.A.R.L. CAILLAUD PEINTURE



Peinture
revêtement de
sol et façade

43, rue Ravaz
16130 Segonzac

Port. 06 85 34 31 33
Tél. 05 45 83 42 50
Fax. 05 45 83 34 86

Gérant : Meunier Franck
45 place de l'église - 16100 Boutiers

On reconnaît
l'expert
à son
savoir-faire !

FeuVert

www.feuvvert.fr LA PATTE DE L'EXPERT

16100 CHATEAUBERNARD
COGNAC - 05 45 35 12 12

COGNAC CENTRE AUTO - SARL - Commerçant indépendant



DES NOUVELLES DES NOS ASSOCIATIONS

Des nouvelles de l'APE de Boutiers-Saint-Trojan !

La brocante du village, qui s'est tenue le dimanche 26 avril dans les rues de Boutiers-Saint-Trojan, a été un véritable succès... et même bien au-delà de nos espérances !

Sous un soleil généreux et dans une ambiance conviviale, ce sont **105 exposants** qui ont pris place, représentant plus de **600 mètres linéaires** d'installation à travers la commune. Habitants, visiteurs, chineurs et familles se sont retrouvés tout au long de la journée, faisant vivre le cœur du village comme on aime le voir.



Et cette belle mobilisation a porté ses fruits : **nous avons dépassé le record de l'an dernier**. Une réussite collective dont nous pouvons tous être fiers.

Grâce à cela, l'APE pourra financer **les sorties scolaires de fin d'année pour tous les enfants**, ainsi qu'une partie du **voyage scolaire de trois jours au Chambon** pour les élèves concernés. Concrètement, cela signifie de belles expériences et des souvenirs précieux pour les enfants.

Derrière cette journée, il y a aussi une autre réalité : de nombreuses heures de préparation, avec une seule envie — faire plaisir à tous les enfants de l'école.

Fin mars, l'équipe de l'APE et les parents bénévoles se sont retrouvés pour une journée à la fois conviviale et efficace. Après une grande chasse aux œufs très attendue par les enfants, tous ont partagé un déjeuner près du City Stade. L'après-midi a été consacré à la préparation de la brocante : fabrication des supports d'affichage, création des outils de communication, puis installation dans la commune et ses alentours.





Nous tenons à remercier tout particulièrement une poignée de parents fidèles qui nous accompagnent sur chacun de nos événements. Leur présence régulière est précieuse et indispensable : sans eux, l'installation, l'accueil et le bon déroulement des journées ne pourraient tout simplement pas être assurés. Nous adressons également un **merci tout particulier à l'équipe municipale et aux agents communaux**, pour leur soutien précieux tout au long de l'organisation. Grâce à leur mobilisation, **les rues du village ont offert un cadre idéal pour accueillir exposants et visiteurs tout au long de la journée.**

Nous remercions également les **artisans et partenaires locaux** qui nous accompagnent et rendent cet événement possible : la boulangerie **La Mie de Florine**, le boucher **Aux Saveurs de Boutiers**, ainsi que la **CAPAC** (légumerie), **Big Hop** (bière) et **Intermarché**. Leur soutien fidèle contribue pleinement à la réussite de cette belle manifestation.

Cette dynamique s'inscrit dans un ensemble d'actions menées depuis le début de l'année scolaire, qui ont déjà permis de financer :

- 12 séances de gymnastique pour 3 classes
- 6 séances d'escrime pour 2 classes
- les abonnements des 5 classes aux Incorruptibles

À noter dans vos agendas :

- **Tous les premiers lundis du mois** : vente de pizzas devant la mairie (2 € par pizza reversés à l'école)
- **Samedi 20 juin : feu de la Saint-Jean**, avec vente de pains et de tartes aux pommes cuits dans le four du village, en partenariat avec la boulangerie « La Mie de Florine »
- **Vendredi 26 juin : kermesse de l'école**

Ces événements sont essentiels : ils contribuent directement au financement des projets scolaires et de la kermesse de fin d'année.

Un immense merci aux familles, aux bénévoles, à la municipalité et à tous les habitants pour leur engagement à nos côtés. Grâce à vous, l'école vit, grandit... et le village aussi !

On compte sur vous pour la suite !

À très bientôt,

Juliette, Mélanie, Alexis et Aurore

Des nouvelles du Comité des Fêtes



Début janvier, s'est tenue l'assemblée générale. Le Comité des Fêtes est constitué de 15 membres. Le bureau reste inchangé cette année. Nous remercions Marie-Hélène pour son engagement sans faille auprès du Comité, elle est partie pour de nouvelles aventures dans une autre région. Nous lui souhaitons bon vent.

L'année commence sous les meilleurs auspices avec le repas " Tartiflette ". Nouvelle organisation, il s'est déroulé le samedi 7 mars à midi. Très bonne décision, le succès a été au rendez-vous : 92 inscrits contre 60 l'an passé. Tout le monde a apprécié l'ambiance conviviale et familiale.



Nos prochaines manifestations, avec quelques changements à noter :

- **Le 1er mai**, le traditionnel **brin d'aillet**. Cette année le Comité a décidé de demander une participation de 3€. Il y a eu une pesée pour gagner une bourriche de produits locaux. Au vu de la conjoncture actuelle, il a été décidé de ne pas faire de repas.
- **Le 20 juin** : nous participerons au **Feu de la Saint-Jean**.
- Le dernier samedi **du mois d'août, le 29, la Sardinade**. Nouveauté, le repas aura lieu à midi.
- **La Balade Semi-Nocturne** est prévue le vendredi **11 septembre**, une soupe à l'oignon clôturera la balade.
- **Le dimanche 4 octobre**, ce sera la **Randonnée des Châtaignes**
- On termine l'année par le **Téléthon, le samedi 5 décembre** à midi

Une envie de nous rejoindre ? C'est avec plaisir qu'on accueille de nouveaux membres.

Pour nous contacter **07 43 01 57 07** ou **cdesf.bst@gmail.com**

Le Comité.

Des nouvelles de la société de chasse

Aujourd'hui, la chasse fait société, c'est une activité inscrite depuis toujours dans tous nos territoires.

Malgré une montée en puissance d'une idéologie verte, il faut vivre les uns avec les autres afin de redonner confiance à tous à travers la pratique de son activité. Il faut pouvoir laisser à nos enfants la trace des actions menées par les chasseurs : régulation du grand gibier pour éviter les collisions automobiles ainsi que les dégâts qu'il occasionne, les remboursements uniquement par les chasseurs de ces mêmes dégâts, plantation de haies pour la nidification de certains oiseaux par exemple, le ramassage de débris déposés de-ci de-là.



Nous resterons des hommes et des femmes de terrain pour une chasse sereine et respectueuse de la nature que nous aimons tant. L'union européenne veut nous interdire l'utilisation du plomb dans nos munitions. Nous avons obtenu un délai de 10 ans pour les balles de fusil et un autre plus court pour les cartouches usuelles. Leur remplacement par des billes d'acier pose problème : distance de tir, précision et surtout l'efficacité est bien moindre. Notre société quant à elle se porte pour le mieux, le bilan financier et moral est excellent.

Le Lundi 4 Mai, une petite réunion de bureau a permis de tracer les différents points à traiter ou éclaircir pour notre assemblée générale du 05 Juin 2026 à 20 h (tout le monde peut y participer) dans notre local.

Nous serons comme à l'accoutumée présents pour ramasser le bois le 19 Juin puis le lendemain pour dresser le bûcher du feu de St Jean à St Trojan, tous les bras sont les bienvenus. Nous vous invitons le 20 donc, à venir déguster les saucisses et steaks de sanglier et de chevreuil accompagnés de frites confectionnées par nos soins.

Nous commencerons notre saison le 1er Juin pour le renard à l'affût ou à l'approche (quelques poulaillers ont déjà été visités) puis le 15 Août pour le sanglier. L'ouverture générale quant à elle débutera le 13 septembre.

Dans notre prochaine édition, je vous donnerai nos dates de lâchers et celles de nos battues grand gibier.

Par ces beaux jours de printemps, pensez à tenir vos compagnons à quatre pattes en laisse lors de vos promenades pour épargner les couvées de perdrix et faisans ainsi que les petits chevreuils par exemple.

Je vous souhaite de bien profiter des beaux jours.

Amitiés en Saint Hubert

Pascal ROUQUET





Des nouvelles du Comité de Jumelage avec Bergtheim

L'assemblée Générale du Comité de Jumelage Franco-Allemand s'est tenue le 24 février 2026. Nous n'étions que 14.

Le résultat de l'exercice 2025 est de 1187,82 €. Grâce aux cotisations, aux dons (encore merci à tous les donateurs) et à la subvention de la mairie, nous avons pu accueillir dignement les allemands en juin 2025 et finir l'année avec un résultat positif (aussi grâce au goûter de l'Avent).

Le bureau a été réélu. L'équipe active du Comité de Jumelage souhaite conserver deux animations par an : l'après-midi goûter-bricolage de l'Avent, et une soirée à un autre moment de l'année.

Le 14 février 2026, le groupe de musiciens « Les Rockamamours » nous a permis d'organiser une soirée dansante très conviviale.

Cette année, pas de voyage à Bergtheim, il n'y a pas assez de participants. Certains membres iront peut-être voir leurs amis allemands par leurs propres moyens.

Nous espérons pouvoir organiser un vrai voyage l'année prochaine afin de reformer des liens qui au fil des années, se distendent... et puis la Bavière est une vraie belle destination de vacances en été !

Le conseil municipal a été renouvelé à Bergtheim comme à Boutiers-Saint Trojan.

Konrad Schlier qui était maire depuis 2008, ne s'est pas représenté, il aspire à une retraite méritée.

Deux listes se sont affrontées : la liste menée par Mickael Burger, ancien conseiller municipal du parti des Verts (die Grün en allemand), et celle menée par Angelika Königer, ancienne adjointe de la CSU (union chrétienne-sociale, en allemand Christlich-Soziale Union ; parti politique allemand de centre droit qui existe exclusivement en Bavière, dans le reste du pays c'est la CDU).

Les électeurs ont été plus assidus que nous : la participation a été de 72 % des votants.

Mickael Burger a été élu avec 59,3 % des voix.

Nous souhaitons que les deux nouveaux conseils municipaux soient au moins aussi impliqués dans le jumelage que l'étaient les précédents.

Il faut rappeler que le pacte de jumelage entre les deux communes a été signé le 28 avril 1984 entre le maire allemand Ernst STEIGLEDER et le jeune maire de Boutiers-Saint Trojan Robert RICHARD.

En plus des conseillers municipaux, nous serons heureux d'accueillir tout nouveau participant à cette aventure qui ouvre nos horizons vers de nouveaux amis, une autre région, et nous laisse un tas de beaux souvenirs. N'hésitez pas nous contacter

Le bureau :

Nathalie de Lamarre : 06 17 33 65 22

nathaliedelamarre@hotmail.com

Sophie Laguerre : 06 29 42 03 20

sosolaguerre@gmail.com

Guy Vaunac : 06 09 79 15 82

Nathalie Lefort : 06 64 67 30 59





Des nouvelles de l'association de gym de Boutiers Saint Trojan



L'association de gym de Boutiers Saint Trojan est toujours aussi dynamique grâce à ses deux coaches.

Nos prochaines manifestations :

- La traditionnelle vente de crêpes au feu de la Saint-Jean,
- Le repas proposé à nos adhérents le 6 juin 2026,
- Et notre assemblée générale le 22 juin 2026.

Au vu du nombre de manifestations organisées pour cette noble cause, nous avons déjà planifié la date de notre matinée sportive au profit de la Ligue contre le cancer. Celle-ci aura lieu le samedi 10 octobre 2026, et nous espérons vous y voir très nombreux.

La reprise des cours pour la saison 2026-2027 aura lieu le lundi 31 août 2026. Pour rappel, vous pouvez venir faire deux séances d'essai avant de vous engager pour l'année.

Informations pratiques

(Horaires et coachs) :

Beverley intervient le lundi : De 17h15 à 18h15 : gym douce et de 18h30 à 19h30 : gym dynamique

Samantha intervient le jeudi : De 19h30 à 20h30 : gym dynamique

Les cours ont lieu à l'Espace Robert Richard (ex-salle des fêtes).

Tarifs annuels : 90 € pour 2 cours de gym dynamique - 75 € pour 1 cours de gym douce ou 125 € pour 1 cours de gym douce + 2 cours de gym dynamique.

Sportivement,

Des nouvelles du CLAPS

BOUTIERS SAINT TROJAN (16) 20 juin

19h00 MARCHÉ Semi-nocturne

Tables, chaises et barbecue à disposition.
Pensez à vos assiettes et couverts.
Aucune réservation de table avant 19h sur place.

Comme chaque année toutes nos associations seront actives et réunies au Feu de la Saint-Jean organisé par le CLAPS le 20 JUIN

claps.bst@gmail.com
<https://www.boutiers-saint-trojan.fr/>
06 23 29 49 03 – 06 62 23 62 33
Pas de réservation possible par téléphone

DJ Emmanuel Griffaud

Cave à vin
Saveurs des cépages


Z.C. du Fief du Roy - 16100 CHATEAUBERNARD

f 05 45 82 23 92 - 06 22 73 82 24 i

Epicerie

Bd des Borderies
 square Nadine
 Plantevigne

Tel 05 45 82 49 12



ouvert du lundi au samedi
 de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
 le dimanche ouvert
 de 8h à 12h et de 16h à 19h.

Mondial relais.
 Produits traiteur
 Boissons fraîches

ART & DANSE

32, rue Colin,
 16100 Cognac
 Tel : 05 45 32 37 86

Classique
 Modern'jazz
 Contemporain
 Eveil à partir de 4 ans
 Cours adultes

Professeurs :
 Patricia FOUCHEREAU
 Martine MOCCEUR

ART & DANSE



SAS Auto Moto Ecole de Crouin

Agrée permis à 1 euros
Fabrice PONS

Formation Auto, AAC, Moto, Scooter

32, Bd des Borderies - 16100 Cognac Tél. 05 45 82 17 74
 Permanences code et accueil : lundi, mercredi et vendredi 18 h à 20 h

41 rue de MARIIGNAN 16100 Cognac Tél. 05 45 83 08 40
 Permanences code et accueil : mardi, mercredi et jeudi 17 h à 19 h
 samedi de 10h à 12h

64, Av de la République -17710 BURIE
 Tél. 05 46 96 64 49 -
 Permanences code et accueil : mercredi 14 h à 16 h et samedi 9 h à 12 h

Portables 06 82 56 53 84 - 06 78 15 96 54
 auto-ecole-crouin@wanadoo.fr
 Page facebook (auto école de Crouin)



Toujours à vos côtés

Votre agence
 Rue de l'Anisserie - Châteaubernard
 Tél. 05 45 82 16 84

Groupama
 Toujours là pour moi



Crédit photo : Aurélien Chauvaud

« La Mie de Florine » Boutiers Saint Trojan

Téléphone: 05 45 81 00 49

Ouvert du Mardi au vendredi de 7 H à 13 H
et de 15 H à 19 H.

Ouvert le samedi et le dimanche de
7 H 30 à 12 H 30

Fermé le lundi et le dimanche après-midi

Nombreuses spécialités

Du 100% fait maison, du pain artisanal réalisé à partir de farine labellisée, travaillée au levain, à fermentation lente.

Aux Saveurs de Boutiers

Christophe & Fanny MALEVAUT

Boucherie
Charcuterie
Traiteur

8 rue des Platanes (à côté de la place de l'église)
16100 BOUTIERS SAINT TROJAN

Tél./Fax : 05 45 32 33 27
www.aux-saveurs-de-boutiers.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h

LARK technologies

PRO&Gie

Le Réflexe Gentillesse

www.procie.com

TV - HIFI

Vidéo

Ménager

Antenne

Téléphonie

Ets VINET

34 B^d Des Borderies - 16100 COGNAC

Tél. 05 45 82 39 36

patrick.vinet16@orange.fr

ARTISAN PEINTRE

Alain PAPOT



PEINTURE - VITRERIE

PAPIER PEINT

DECORATION - MOQUETTE

POSE PARQUET FLOTTANT

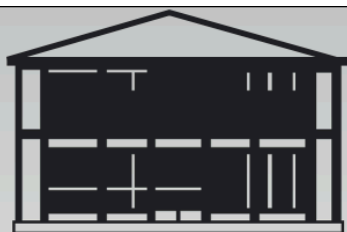
CLOISONS EN PLACOPLATRE

RAVALEMENT ET NETTOYAGE FAÇADE

14 route du Solençon - 16100 BOUTIERS

Tél. / Fax : 05 45 80 81 68

Portable : 06 09 74 58 08



LA COURTINE

Cuisine Traditionnelle - Grillades

Terrasse ombragée au bord de l'eau

Menus à partir de 19,80 €€ ➔ Entrée + plat du jour ou plat du jour + dessert

Menus à 31 € ➔ Entrée + plat + dessert + 1/4 vin + café

Demandez nos huîtres

www.restaurant-la-courtine.fr

RESTAURANT

Parc François 1^{er} - 16100 COGNAC - Tél. 05 45 82 34 78

DES NOUVELLES DU COTE DE L'ECOLE



Côté CM1/CM2, les élèves ont visité la base aérienne. Ils ont beaucoup aimé. Ils ont vu la station de pompiers de la base et ont pu essayer les tenues. Ils ont échangé avec deux pilotes qui leur ont présenté un avion.



Les trois classes de primaire ont bénéficié de séances de basket : 4 séances pour les CP/CE et 8 séances pour les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2. Des séances au top, avec un intervenant dynamique, des activités ludiques très appréciées par les enfants.

Un cycle de 10 séances de piscine pour les enfants de CP, CE1 et CM1. Un temps d'apprentissage riche en émotions et en progrès.

Côté maternelle et classe de GS/CP, les enfants ont été accueillis à Gamm Vert de Jarnac pour une matinée autour des plantes, ateliers sensoriels et découverte du végétal. Des intervenants encore au top auprès des enfants heureux d'être en contact avec la Nature. Ils sont repartis avec un sac de cadeaux à goûter, à semer, à planter à la maison ou à l'école (les plants de pommes de terre poussent dans le potager).



Des poussins sont nés à l'école ! Après 21 jours dans la couveuse, les TPS/PS/MS/GS ont dorloté et pris grand soin de 9 magnifiques poussins pour la plus grande joie de tous les élèves de l'école.



Recueilli par un des élèves de la classe qui l'a apporté quelques jours à l'école, un hérisson a été observé et chouchouté par les CP/CE1.

Les correspondants des TPS/PS/MS/GS sont venus passer la journée du 24 avril à Boutiers Saint Trojan. Une belle journée de partage.

LE COIN DU JARDINIER ET DU CUISINIER



LE JARDINIER

À partir du mois de mai, le jardin commence vraiment à prendre vie. Les températures deviennent plus douces et les journées plus longues, ce qui permet de planter de nombreux légumes, fleurs et herbes aromatiques. Au potager, c'est le moment idéal pour planter les tomates, les courgettes, les concombres, les haricots verts, les salades ou encore les poivrons. Les herbes aromatiques comme le basilic, la menthe, le persil et la ciboulette poussent également très bien à cette période. Dans le jardin, les fleurs d'été comme les tournesols, les dahlias et les géraniums apportent rapidement de la couleur et attirent les abeilles et les papillons.



Le mois de mai est aussi celui des premières récoltes. On peut déjà récolter des radis, des salades, des épinards, des petits pois, des asperges ou encore des fraises. Ces produits frais permettent de cuisiner des recettes simples et savoureuses. Les radis peuvent être dégustés avec du beurre et du pain frais. Les asperges se préparent facilement avec une vinaigrette ou en quiche. Les petits pois accompagnent très bien un plat de légumes printaniers avec des carottes et des herbes fraîches. Quant aux fraises, elles sont parfaites pour une salade de fruits, une tarte ou

simplement avec un peu de sucre et de menthe.

Il faut également rester vigilant face au frelon asiatique, très présent au printemps. Cette espèce peut représenter un danger pour les abeilles et les jardins. En mai, il est conseillé d'installer des pièges sélectifs pour capturer les reines fondatrices avant la création des nids. Les pièges doivent être utilisés avec précaution afin de protéger les autres insectes utiles au jardin.



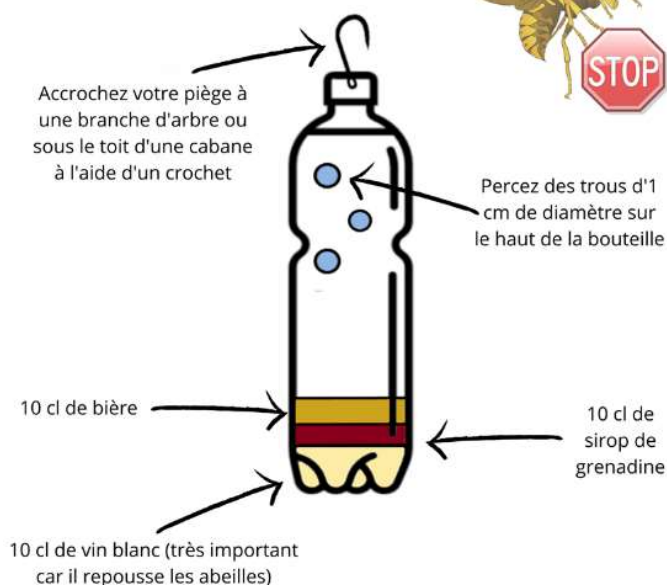
Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

Avec une simple bouteille en plastique



Grâce aux plantations et aux récoltes de mai, le jardin devient rapidement un espace gourmand, coloré et vivant.

LE CUISINIER

Carbonara light à la courgette



Ingrédients :

Pâtes de type spaghettis 200 g - 2 Courgettes - 4 tranches Poitrine fumée - 30 gr Parmesan
1 cuil. à soupe d'Huile d'olive - Sel - Poivre

Préparation



Étape 1 / Déposez vos tranches de poitrine fumée sur une plaque de cuisson recouverte d'une feuille de silicone ou de papier cuisson. Enfouez à 180 °C pendant 10 minutes. Retournez vos tranches à mi-cuisson. Déposez vos tranches sur du papier absorbant pour éliminer l'excédent de gras. Coupez vos tranches en morceaux.

Étape 2 / Lavez vos courgettes puis éliminez les extrémités. Passez une courgette à la mandoline afin de réaliser de fines lanières. Coupez la chair de la seconde courgette en petits cubes.

Étape 3 / Plongez vos lanières de courgette dans une casserole remplie d'eau bouillante salée pendant 1 minute. Rafraîchissez-les immédiatement dans de l'eau avec des glaçons. Égouttez-les.

Étape 4 / Poêlez vos dés de courgette dans l'huile d'olive avec un peu de sel sur feu vif pendant 5 minutes.

Étape 5 / Plongez vos spaghettis dans une cocotte remplie d'une grande quantité d'eau bouillante salée et faites-les cuire en suivant le temps mentionné sur le paquet. Égouttez-les.

Étape 6 / Râpez le parmesan.

Étape 7 / Servez vos pâtes en les accompagnant de lanières et de dés de courgettes ainsi que de morceaux de poitrine fumée.

Étape 8 / Saupoudrez l'ensemble de parmesan et décorez d'un peu de persil effeuillé. Poivrez.

ET POUR LE DESSERT LE

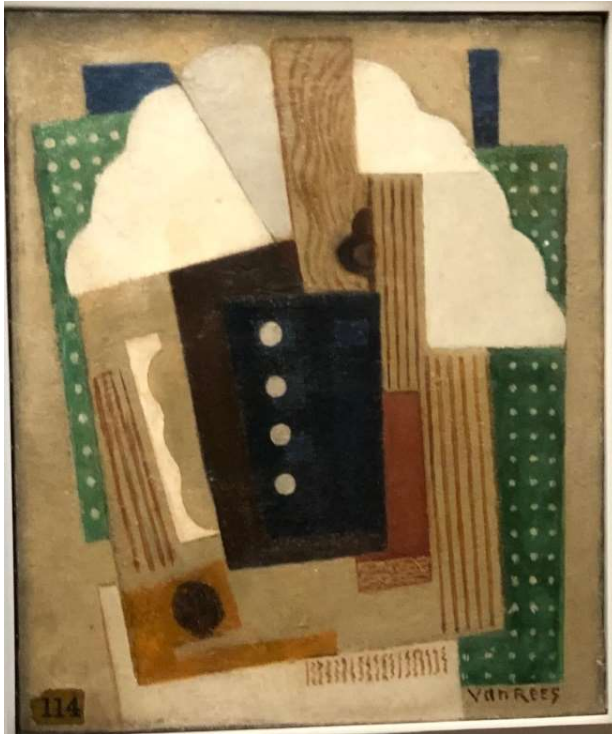
GÂTEAU au Yaourt



L'ART ET CREATION



Voici un tableau de Nicolas de Staël intitulé : « Composition »



Nicolas de Staël fut un des plus grands peintres abstraits du 20 e siècle. On nomme « abstrait » un tableau ne représentant pas la réalité comme une photo ni même la laissant deviner. Il ne copie pas la réalité et ne la prend pas comme modèle et c'est pourquoi ses œuvres (comme ici) n'ont pas de titre précis. L'artiste exprime ce qu'il ressent ou veut exprimer comme émotion : la joie, la peine, la douceur ou la colère avec des couleurs et des formes qui nous guident pour l'interprétation.

Rappelle-toi ce que tu fais lorsque tu n'es pas content de ton dessin: tu grognes et gribouilles nerveusement ta feuille en faisant des formes pointues et emmêlées, tu as dessiné ici ta colère ! Et si tu as utilisé des couleurs chaudes comme le rouge, le noir, l'orange ce sera parfait ! En revanche si tu choisis une couleur « froide » comme le bleu , le vert, et trace doucement des lignes horizontales ou doucement courbées tu ressentiras le calme, la douceur voire le silence, comme de l'eau qui dort ! Cette façon de peindre et dessiner est appelée « art abstrait » car elle ne représente pas la réalité. L'art abstrait est apparu à la fin du 19 e siècle, lorsque l'appareil photo fut inventé : Plus besoin de faire poser mamie pendant des heures ou de dessiner avec peine le château de ton village, il suffit de prendre une photo !

A toi de jouer

Quel titre donnerais-tu au tableau de Nicolas de Staël ?

- 1- Les toits de mon village
- 2- J'ai peur
- 3- Champs de fleurs

En choisissant bien tes couleurs, dessine le calme et puis la tempête qui arrive !

Si tu es content de ton œuvre, dépose la signée dans la boîte aux lettres de la mairie et tu auras ainsi que nous tous le plaisir de l'admirer dans le prochain journal des nouvelles de Boutiers Saint Trojan !

C'est toi l'artiste !

Patricia NIFENECKER



UN PETIT COIN DE REFLEXION

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SUDOKU

2			4	3			1
8				6		4	
		9		5		7	
1	3			8		4	
				4		6	2
7		4	2	1		5	3
	2		5		8		
			3	4			
				9			

HORIZONTALEMENT

- I. Dieu « serpent à plume » chez les Aztèques.
- II. Pousserai un long gémissement. Première femme de Jacob dans la Genèse.
- III. Chez les Gaulois, elle forme la triade avec Esus et Teutatès. Négation.
- IV. Possessif. Dieu de malice germain. L'égal d'Ea et d'Enlil chez les Sumériens.
- V. Cruche. Groupes ethniques en Asie du sud-est.
- VI. Personnel. Dieu celte de la nature.
- VII. Auxiliaire. 17 e grecque. Milliampère.
- VIII. Ancien président du Vietnam. Auxiliaire. Plaque utilisée en reliure.
- IX. Ne brille pas par son courage. Furies chez les Latins.
- X. En Égypte, dieu de la guerre et de la vengeance. Combine.

VERTICALEMENT

1. Dimanches suivant Pâques.
2. A moitié soul. Appartient à la famille des purines.
3. Auxiliaire. Tellure.
4. Dieu de la pluie aztèque. Attire l'attention en revenant.
5. Ramener à rien. Bouts d'uranium.
6. Eau-de-vie du Croissant fertile. Prédicat.
7. Anil en vrac. Linge noué autour de la substance à infuser.
8. Romains. Repéré. Plaques tunisiennes.
9. Salubre. Itou.
10. Métal léger. Rivière du nord-est de la Chine. De 10 à 19 ans pour l'OMS.
11. Sections de tendons.
12. Blablatasse.

1 SUDOKU DES COULEURS (6x6)

Complete la grille sans repeter un symbole par ligne, colonne et carre.

■	▲	●		★	◆	+
+		—	★	◆	■	
◆	●		★	+	●	
★	—	▲		■	▲	●
	★	■	—	▲	◆	+
■	▲		●	★	◆	+

2 MOTS FLÉCHÉS DES ANIMAUX

1 1 2 3 4 5

2 1 2 3 4

3 1 2 3 4 5 6

4 1 2 3 4

- 1 Ami fidèle (5 lettres).
- 2 Chasse les souris (4 lettres).
- 3 Oiseau de nuit (6 lettres).
- 4 Vit dans l'eau (7 lettres).

3 RELIRE LES POINTS MYSTÈRES



4 MOTS CACHÉS DE LA FORÊT

A	F	O	R	E	T	P
M	B	C	D	E	F	G
O	H	I	J	K	L	M
R	N	O	P	Q	R	S
E	T	U	V	W	X	Y
S	Z	A	B	C	D	E

- FORÊT CHAMPIGNON
ARBRE HÉRISSON
MOUSSE ÉCUREUIL

A VOS AGENDA



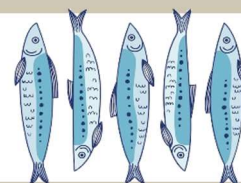
Juin

- **Tous les premiers lundis du mois - Vente de pizzas devant la mairie**
Organisée par l'APE (2 € par pizza reversés à l'école)
- **Samedi 20 juin - Feu de la Saint-Jean**
Organisé par le CLAPS et avec la présence de toutes les associations de la commune
- **Vendredi 26 juin - Kermesse de l'école**
Organisée par l'APE et l'École



Août

- **Samedi 29 août - La Sardinade**
Organisée par le Comité des Fêtes



Septembre

- **Vendredi 11 septembre - Balade Semi-Nocturne**
Organisée par le Comité des Fêtes



Octobre

- **Dimanche 4 octobre - Randonnée des Châtaignes**
Organisée par le Comité des Fêtes
- **Samedi 10 octobre – Matinée sportive au profit de la Ligue contre le cancer**
Organisée par la Gym de Boutiers Saint Trojan



Décembre

- **Samedi 5 décembre à midi TELETHON**
Organisée par le Comité des Fêtes



Solution des jeux :

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	Q	U	E	T	Z	A	L	C	O	A	T	L
II	U	L	U	L	E	R	A	I		L	E	A
III	A		T	A	R	A	N	I	S		N	I
IV	S	A		L	O	K	I		A	N	O	U
V	I	D	I	O	T			V	I	E	T	S
VI	M	E		C	E	R	N	U	N	N	O	S
VII	O	N	T		R	H	O		E		M	A
VIII	D	I	E	M		E	U	T		A	I	S
IX	O	N		E	U	M	E	N	I	D	E	S
X	S	E	K	H	M	E	T		D	O	S	E

SUDOKU

2	5	6	4	7	3	8	9	1
8	7	1	9	2	6	3	4	5
3	4	9	8	5	1	7	2	6
1	3	2	6	8	5	4	7	9
5	9	8	7	3	4	1	6	2
7	6	4	2	1	9	5	3	8
4	2	7	5	6	8	9	1	3
9	1	5	3	4	2	6	8	7
6	8	3	1	9	7	2	5	4



TELEPHONES / ADRESSES UTILES



Contacter la Mairie

2 Place de l'Église, 16100 Boutiers-Saint-Trojan

Tel : 05 45 32 12 60

Horaires

Ouverture au public

Lundi : 13h15 à 18h00

Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Email : mairie@boutiers-saint-trojan.fr

Informations sur l'actualité de la commune
sur le site internet :

<https://www.boutiers-saint-trojan.fr/>



Retrouvez le journal d'informations LES NOUVELLES DE BOUTIERS SAINT TROJAN
sur le site de la mairie, pour nous contacter :

Lesnouvellesbst16@gmail.com

En cas de difficultés pour joindre les secours, utilisez les numéros alternatifs suivants mis en place par les différents services :

- Samu (service d'aide médicale urgente) : **05.45.24.42.00**
- Service départemental d'incendie et de secours : **05.45.37.06.56**
- Gendarmerie nationale : **05.45.37.50.60**
- Commissariat de police d'Angoulême : **05.45.39.38.37**
- Commissariat de police de Cognac : **05.45.36.38.50**

Les brigades de gendarmerie restent également ouvertes continuellement afin de vous accueillir si besoin.



UNE PETITE HISTOIRE SUR NOTRE COMMUNE

BOUTIERS-HISTOIRE



TUILLIERS ET TUILLIERS DE BOUTIERS

du 14 au 20ème siècle

+++++



LE PORT TUILLIER.

La production de la chaux et de la tuile ne répond pas exclusivement à un besoin uniquement local. La demande est, selon les périodes, relativement importante dans le Cognaçais, mais aussi bien au-delà. Si une partie des livraisons s'effectuent par charrois tirés par des bœufs, le reste, à une époque où peu de ponts enjambent le fleuve Charente et les rivières, c'est par voie d'eau que les transports s'acheminent. La première indication attestant d'un commerce de la tuile « extra-muros » par voie fluviale remonte au tout début du 15ème siècle, mais son existence est sans aucun doute beaucoup plus ancienne. Boutiers a donc créé son propre site d'embarquement dans un des bras de la Charente où les gabares peuvent faire halte (A noter qu'il existe aussi au 15 et 16èmes siècles un petit port au Solençon). Si ce lieu est aujourd'hui dénommé Port-Boutiers, son appellation originelle était le plus souvent « Port thuillier ».

Nous découvrons son existence dans divers actes :

- 1442 « rente assise sur le chemin de l'église de la commanderie au port thuillier, appelé la rue des Balais »
- 1447 « chemin que l'on va de la maison de Renote Bergere au port thuillier ».
- Septembre 1487 « le long chemin qui vient du port thuillier ».
- 1565 « une pièce de bois servant de garenne tenant audit chemin qui va au port thuillier »
- 2 septembre 1587 « une pièce de terre labourable en la paroisse de Bouthiers au lieu de Fontchaulde tenue à rente du prieuré de Bassac, tenant d'un bout au chemin que l'on va du port thuillier à l'église de Bouthiers à main dextre ».
- 1691 « une pièce de terre labourable appelée la Garenne située sur le chemin qui conduit du canton de Boutier au port thuillier à gauche ».



Ainsi, c'est par ce port que transitent diverses marchandises dont l'industrie de l'argile est sans conteste un aspect commercial essentiel.

D'autres expéditions concernant partiellement les grains, le vin, l'huile de noix et diverses fabrications peuvent aussi y être associées.

Il faudra assurément attendre le début du 18^{ème} siècle, pour voir apparaître sa désignation définitive « *confrontant au chemin qui va du bourg au port appelé port de Boutiers* ».

« Pierre Faureau, thuilier demeurant au bourg et paroisse de Boutiers a déclaré qu'il avait vandu à David Delavie, marchand au village des Fleurets paroisse de Saint Bris Charante le nombre de 65 milliers thuilles creuzes bonne et marchande. Ledit Faureau devait livrer sur le port de Boutiers, moyennant la somme de 7 livres 10 sols pour chacun millier ». (22 septembre 1703)

Autres marchandises qui y transitent, des futailles « *59 fûts de barriques et 6 de tierçons à destination d'Angoulême sont livrées pour vérification des bois* ».

Parfois, la mauvaise qualité de la marchandise est signalée « *pas possible d'y confier de la liqueur* ».

En janvier 1783, Pierre Gaudichaud, marchand de tuilier et son épouse Anne Gallard, demeurant bourg de Boutiers vendent au marchand Michel Berteau « *26 milliers et demy de thuilles creuses et 1 pipe et demie de chaud qu'ils s'engagent à livrer à commencer au mois de mars prochain et finir à la saint Jean-Baptiste prochaine, thuilles et chaud bonne et marchande, à livrer au port de Boutiers, la vente faite pour la somme de 330 livres* ».

Toujours la même année, le 27 décembre, ils vendent au même Berteau, du village des Berteaux, paroisse d'Échebrune « *42 milliers de tuiles bonnes et marchandes du moule de Boutiers et deux pipes de chaux sur le bord de la rivière de Charente au port de Boutiers à commencer ladite livraison depuis le mois dernier jusqu'à la Saint-Michel prochaine* ».

La présente vente est réalisée moyennant la somme de 640 livres « *Berteaux a tout présentement payé à notre vue 300 livres et les 340 livres restant seront honorées comme suit, 170 livres aussitôt la moitié de la livraison et le reste à la dernière livraison à la Saint-Michel* ».

Puis en 1786 c'est 100 milliers de tuiles creuses du moule de la fabrique de Boutiers qui partent du port de Boutiers pour le compte du sieur Jean Augustin Chasseloup de Chatillon, receveur des domaines du roi et fournisseur de la marine.

Néanmoins, les habitudes perdurent, comme le démontre un marché passé fin du 18^{ème} « *Jacques Couturier et Pierre Roy, laboureurs, ayant verbalement affirmé de sieur Bonnin, lherbe et tonsure d'une pièce de pré, nommé les Prades, paroisse de Boutiers, d'environ un journal et demi, confrontant d'un costé au Port des Thuilles et d'autre au domaine de Solanson et à la rivière* ».

(7 août 1789)

Si les abords du port d'embarquement (jusqu'à Fontchaude) sont à l'origine très certainement vide d'habitations ou presque, les terres situées à proximité sont évidemment très prisées et font l'objet d'achat, d'échanges et de procès de voisinage « *vente d'une pièce de pré située dans l'Île de la Receveuse, une pièce de pré située dans l'Île Tiron à Boutiers, près le port de Boutiers et les quatre cinquième d'une gabarotte* ». (4 mai 1844).

Puis, l'intensification des transports va finalement entraîner l'implantation de quelques rares hangars de stockage ou bâtisses et nous verrons plus tard l'importance insoupçonnée du réseau commercial. Ce qui témoigne à la fois de la multitude des commandes, mais aussi d'une reconnaissance certaine et ancienne de la qualité des produits.

Le port de Boutiers va demeurer en activité jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

« Le maire et le conseiller municipal intente une action contre l'entrepreneur de la chaussée récemment établie au Port Boutiers, pour avoir déposé des matériaux sur une petite parcelle de terrain formée par les alluvions de la Charente près de sa propriété.

Cette parcelle et terrain joignant la voie publique appartient à la commune selon la loi du 26 juillet 1790.



Cette parcelle permet d'y déposer des matériaux destinés au chargement des bateaux tels que tuiles, briques, chaux, pierre de tailles et autres ou pour recevoir ceux à destination de Boutiers ». (Délibération conseil municipal – 10 avril 1891).

« On projette de grands travaux à faire au port de Boutiers pour favoriser l'embarquement des marchandises de la région » (avril 1896 - Délibération du conseil municipal).

L'activité au port va progressivement décroître suite à la construction de la nouvelle voie de communication au pont de Châtenay, fin 1878. La route va finalement prendre le relai.

Patrick HURAU.

Sources.

Archives départementales de Poitiers - 86 3H1/1009 et 3H 1/1012.

Fonds Albert MP3.

Archives départementales d'Angoulême - notaires de Cognac : André ; Imbaud ; Bardon et Rambaud..

G.R.E.H.



Groupe de Recherches et d'Études
Historiques de la Charente Saintongeaise

VENDREDI 29 MAI 2026 – 20H30

SALLE DE FÊTES DE SAINT-BRICE

Conférence

LA DESTINÉE DE CHARLES-LÉON GUITON DE MAULEVRIER,
SEIGNEUR DE SAINT-BRICE et SAINT-TROJAN (1743-1807)
De Saint-Brice à Saint-Domingue



Né au château de Saint-Brice le 23 mars 1743, Charles-Léon entreprend dès l'âge de 15 ans une brillante carrière militaire au sein du régiment Dauphin-Dragons.
Suite à la mort de son père, s'il gère un temps les seigneuries de Saint-Brice et Saint-Trojan, son regard se tourne vers « l'Eldorado Saint-Domingue », où il débarque début 1775.
Major de milice, il convoie ensuite avec la fille d'un riche planteur et dirige une plantation caféière et une indigoterie.
En 1786, il est à la tête de quelque 116 esclaves, tant hommes, femmes et enfants.
De retour en France, il s'installe à Cognac et participe aux événements naissants de la Révolution. Membre de la noblesse, il figure à l'assemblée des Trois Ordres au couvent des Récollets, puis représente le district de Cognac lors de la Fête de la Fédération au Champ-de-Mars à Paris le 14 juillet 1790.
Les tourments de la Révolution l'envoient quelque temps en prison, ainsi que son épouse. Il ne cesse durant sa fin de vie de sauvegarder ses biens à Saint-Domingue et d'en percevoir quelques revenus, et c'est à l'Hôtel des Invalides qu'il finit ses jours en février 1807.



€ Gratuit



"Les trésors de Châtres"
Dimanche 28 juin
17h00

CONCERT Organisée par l'association des Amis de l'abbaye de Châtres

Groupe vocal a cappella de Marennes

Vocalude
Direction C.Dieu-Lorieau
Tarif par personne 10 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
à l'Abbaye de Châtres
Saint-Brice
Charente

www.abbaye-di-chatres.fr

L'ÉGLISE DE SAINT TROJAN



◆ ◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

Dans la commune de Boutiers-Saint-Trojan, l'église Saint Trojan, dans un mauvais état de conservation, est fermée au public depuis plus de cinq ans. Elle souffre de nombreuses altérations : infiltrations d'eau,



prolifération de végétation, désordre des maçonneries. Un tel état de dégradation nécessite une restauration d'ensemble du chœur, de la nef, du clocher puis de l'espace intérieur, qui s'échelonne sur plusieurs années. La première étape permettra de restaurer le chœur et l'avant-chœur : assainissement et consolidation des maçonneries, réfection à l'identique de la charpente et remplacement des couvertures en tuiles.

◆ ◆ A L'ORIGINE DU BOURG : UNE ÉGLISE ROMANE

Au coeur du bourg, l'église édifée au XIIe siècle est dédiée à saint Trojan, évêque de Saintes au VIe siècle. Elle dépendait de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême au Moyen Âge. Si ses intérieurs montrent quelques remaniements intervenus aux temps modernes, l'église a conservé de l'époque romane ses murs percés de rares fenêtres, son clocher massif, son portail et son abside finement sculptés. Depuis 1952, la petite église de village est inscrite au titre des monuments historiques. Elle abrite en outre de remarquables objets mobiliers. Autrefois, un cimetière entourait l'église ; à l'occasion de sondages archéologiques, des tombes taillées dans le roc y ont été découvertes, mettant en évidence une occupation très ancienne du site.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Il est important de pouvoir rendre aux habitants ce lieu de culte, qui est par ailleurs une halte bienvenue sur le sentier pédestre emprunté par de nombreux randonneurs amoureux de la nature et du patrimoine. L'objectif est aussi de développer de nouveaux usages culturels : des visites lors des journées du patrimoine, des concerts dans cet espace qui bénéficie d'une acoustique de qualité. Les associations communales se mobilisent pour soutenir cet ambitieux projet.

◆ ◆ L'APPEL AUX DONS

La Commune de Boutiers-Saint-Trojan se mobilise pour la restauration de l'église Saint-Trojan, souhaitant y associer le plus grand nombre. Aussi, avec la Fondation du patrimoine, elle mobilise le mécénat populaire en lançant un appel aux dons. Les donateurs, personnes privées ou entreprises, pourront bénéficier d'une déduction fiscale significative.

- ◆ Pour les particuliers : réduction de 75% du don de l'impôt sur le revenu dans la limite de 1000 €
- ◆ Pour les entreprises : réduction de 60% du don de l'impôt sur les sociétés.

◆ ◆ COMMENT FAIRE UN DON ?

<http://www.fondation-patrimoine.org/100036>

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

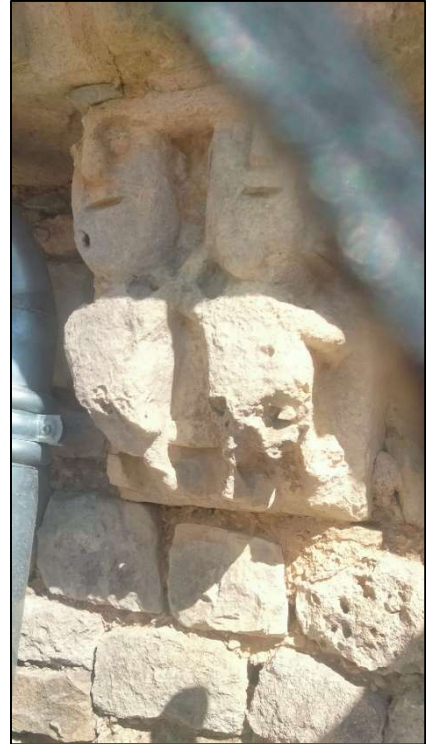

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



◆◆ LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE EN IMAGES ◆◆

<http://www.fondation-patrimoine.org/100036>



**Vous vendez ?
Vous recherchez ?
Votre projet m'intéresse
Contactez moi**

06 67 94 28 12

Nathalie ROUSSEAU



nathalie.rousseau@provimo.fr

QUAND NOS EXIGENCES SE RENCONTRENT

www.provimo.fr



**PHILIPPE
BAUDOIN**
RÉFLEXOLOGIE & SOPHROLOGIE

**Fatigue, douleurs,
stress...**

*Votre corps parle.
L'écoutez-vous vraiment ?*

RÉFLEXOLOGIE & SOPHROLOGIE

Approche naturelle pour :

- soulager les tensions physiques
- améliorer le sommeil
- apaiser le stress
- retrouver énergie et équilibre

**Méthode
personnalisée :**
pieds, mains,
visage, crâne

TRAVAIL SÉRIEUX, SANS PROMESSE INUTILE.
Si aucune amélioration en 4 séances :
orientation vers un professionnel de santé.

06 20 63 50 39

**RÉSERVATION SUR
MEDOUCINE**

Philippe Baudouin
Réflexologie & Sophrologie

Boutiers-Saint-Trojan

IMPRIMERIE AJ GRAFIK



Offset - Numérique - Typographique

Route de Genac - 16170 ROUILLAC - Tél. 05 45 25 22 95

Agence de communication : Le mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h00
17B, rue André Brugerolle - 17160 MATHA - Tél. 05 46 33 12 76

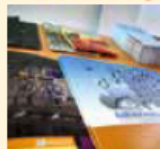
**DÉCO
VÉHICULES**



**ETIQUETTES
ADHÉSIVES**

AFFICHAGES

**BROCHURES
FLYERS**



COMBIENS ?

par CENTURY 21

21

**Découvrez
COMBIEN
vaut
votre bien
&
COMBIEN
d'acheteurs
sont intéressés**

RDV dans votre agence ou sur century21.fr

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble, améliorons votre quotidien !

d'un crédit
bénéficiez d'impôt

Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés

JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.

www.presencevertecharente.fr

msa SERVICES

SAVARIAU
PAYSAGISTE | DEPUIS 1977

Conception • Aménagement
Élagage • Clôture • Entretien

16100 SAINT-BRICE
05 45 35 08 46
SAVARIAU-PAYSAGISTE.FR

PINEAU*VINS*COGNAC

Visite, dégustation, vente et idées cadeaux du terroir, toute l'année à la propriété.

AB Brard-Blanchard
VIGNERONS BIO

Médaille d'or,
concours Général Agricole 2022 :
Pineau des Charentes Blanc et
Cognac V.S.O.P.

05 45 32 19 58 - www.brard-blanchard.fr
1 Chemin de Routreau - Boutiers St Trojan

TAMANGO Fleurs
ARTISAN FLEURISTE

Nathalie vous accueille
du lundi au samedi NON-STOP
de 9h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30

05 45 82 22 15

Transmission florale
Centre commercial St Jacques
16100 COGNAC
www.tamangofleurs-16.com

GÉOGARDEN
PAYSAGISTE

CRÉATION ET ENTRETIEN

d'un crédit
bénéficiez d'impôt

- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
- ÉLAGAGE

CONTACT

06 83 08 14 70
05 45 32 35 20
geoffrey@geo-garden.fr

SARL GEO GARDEN
Domaine de Vitis Parc
16370 Cherves-Richemont

My little mailles
28 rue Henri Fichon à COGNAC
(Proche de la place François 1er)

Boutique de laine
naturelle, française, bio...

Cours de tricot, ateliers
Chaussettes tricotées et autres créations artisanales

Café tricot
06.72.42.36.50

EL GARN fonty BICO DISTRIB